

« Y VA Y AVOIR DU SPORT »

A l'image de *SILMARILS* et de son titre « Y va y avoir du sport » <https://www.youtube.com/watch?v=0lFACjs3wSA>



enseigne récente sur Chartres, [MédiaChartres](#) s'interroge sur son devenir, car après « **Camaïeux** » la question est plus que légitime.



- source

Médiapart-

[https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/311022/camaieu-gap-go-sport-cet-homme-d-affaires-qui-eu-les-yeux-plus-gros-que-le-ventre?utm_source=20221031&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-20221031&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/311022/camaieu-gap-go-sport-cet-homme-d-affaires-qui-eu-les-yeux-plus-gros-que-le-ventre?utm_source=20221031&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-20221031&M_BT=1654172231343)

Même propriétaire, donc ... mêmes « problèmes » (?)

Go Sport en juillet 2021, est racheté pour des clopinettes à Rallye, (la holding du groupe Casino qui voulait s'en débarrasser).

Le 17 août 2020, le tribunal de commerce de Lille annonce sa décision de valider l'offre de reprise de **Camaïeu** par la Financière immobilière bordelaise (FIB) plutôt que celle portée par l'équipe dirigeante en place. Avec la promesse d'investir au moins 20 millions d'euros. La FIB est détenue par Michel Ohayon, déjà propriétaire d'une vingtaine de magasins Galeries Lafayette. Des synergies sont envisagées par la présence de **Camaïeu** au sein de cette enseigne,

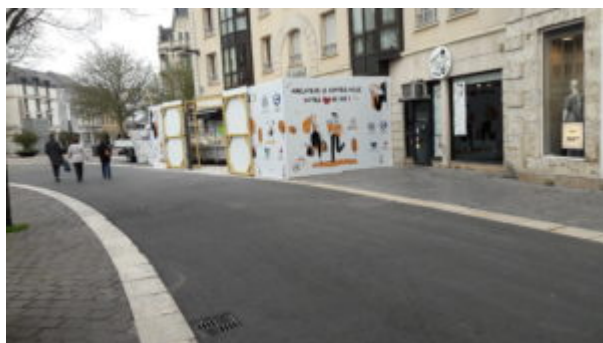
Le 28 septembre 2022, le tribunal de commerce de Lille prononce la liquidation de l'entreprise. Cette décision provoque la suppression des 2 600 emplois et la disparition de 514 magasins en France (Chartres centre et Barjouville galerie marchande de Leclerc).

<https://leffervescent.fr/2022/11/01/liquidation-de-camaieu-recit-dune-fermeture-forcee-entre-degout-et-solidarite/>

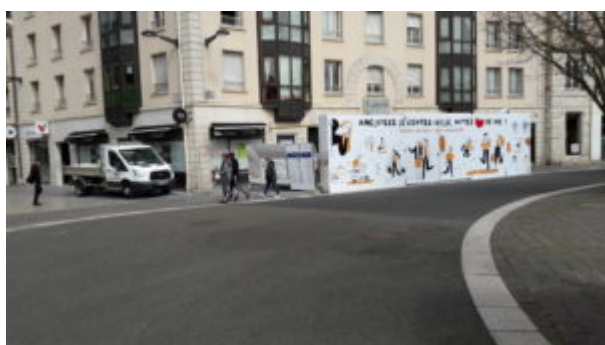
Après la liquidation judiciaire de Camaïeu, son propriétaire, l'homme d'affaires **Michel Ohayon**, voit sa stratégie financière agressive qui a consisté à racheter en série des enseignes en difficulté (**Go Sport**, Gap France, la Grande Récré...) se retourner contre lui.

Avec un discours très convaincant pour les élu·e·s qui luttent pour redynamiser les centres des villes moyennes souffrant de la « métropolisation » de l'économie française. On lui donnait alors le bon Dieu sans confession (et même plus) !

La Ville de Chartres à t'elle eu raison d'investir, sur de si grosses incertitudes, réponse dans ... ?



*photos MédiaChartres



*

En outre, selon nos informations, les comptes sociaux de la FIB affichent des pertes de 30 millions d'euros en ... 2021, un fonds de roulement négatif de 200 millions et une situation nette comptable négative de 65 millions ... d'euros.

Craintes sur Gap et Go Sport:

Les regards vont désormais se tourner vers **Gap France** et **Go Sport**, déjà bien mal en point. Même si la direction de **HPB** s'est jusqu'ici voulue rassurante, les salariés sont inquiets.

« Nous ne sommes pas au pays des Bisounours, on sait bien qu'il va y avoir un moment où ils vont faire du ménage... », nous dit une syndicaliste de chez **Go Sport**.

Du côté de **Gap**, « les salariés sont extrêmement anxieux vu ce qu'il s'est passé à **Camaïeu**, et il est difficile de se projeter, d'avoir une vision très claire de la stratégie de l'entreprise », relate une représentante des salariés.

La **GRANDE** question **MédiaChartres**, magasin durable ou éphémère ?



Martine Leroy

**POUR DE L'INFO LIBRE ET
INDÉPENDANTE !**



MédiaChartres milite depuis toujours, pour que l'information qui se résume à diffuser des billets rédigés par les **richissimes patrons de Presse**, qui concentrent à eux seuls **90% des titres, soit interdits !**

L'information dirigée et manipulée, n'est plus de l'information, mais de la propagande au service de certains, reflet d'un total laissé aller.

Information ou conditionnement, manipulation et formatage ?

Il est temps de légiférer, pour retrouver la véritable raison de l'existence du métier de journaliste.



Stop à la concentration des pouvoirs d'information !

<https://www.mediapart.fr/journal/international/180922/vers-un-texte-europeen-pour-protger-l-independance-des-medias>



<https://www.acpm.fr/Support/l-echo-republicain-de-chartres>

(source)

<https://blogs.mediapart.fr/fpl/blog>

Encadrer la communication territoriale:

L'audience de la communication territoriale, via les bulletins municipaux et autres canaux de communication, a dépassé depuis une dizaine d'années celle de la presse indépendante locale, selon les baromètres de la communication locale publiés régulièrement par l'association Cap' Com. L'écart se creuse même de plus en plus puisqu'en moyenne, les habitants indiquent s'informer à 71% via les bulletins municipaux contre 55% via leur quotidien régional. Cette situation est préoccupante car ces médias ne sont pas indépendants. **Leur ligne éditoriale reflète celle de l'exécutif, du choix des sujets à la manière de les traiter.** L'information indépendante et son pluralisme constituent pourtant un enjeu démocratique, inscrit à l'article 34 de la Constitution. Il est urgent d'encadrer cette communication. Cela passe par une distinction claire entre l'information de service public, la promotion des élus et les autres types d'information des médias institutionnels locaux. **Il convient aussi de veiller aux conflits d'intérêt entre presse indépendante et élus locaux (...)**

Transparence et encadrement des dépenses de communication:

Imposer aux collectivités de produire un rapport annuel détaillant les dépenses de communication, précisant notamment les dépenses relatives aux différents médias (magazines, site Internet, application, web TV...) ainsi que le budget publicité alloué à chaque média local. Ces dépenses pourraient être limitées à un certain montant par habitant.

Éviter l'assèchement du marché publicitaire local:

Interdire aux collectivités de recourir à la publicité pour financer leurs médias afin d'éviter des distorsions de concurrence avec les médias indépendants locaux dont le modèle repose en partie sur la publicité. Cette mesure figurait dans le [rapport du député Giran pour améliorer le fonctionnement de la démocratie locale](#)

Informé avant de communiquer:

Imposer aux collectivités de publier les données brutes et détaillées, relatives aux décisions locales (ordre du jour des conseils municipaux, délibérations, compte-rendu complet des séances, arrêtés...) dans le cadre de relevé des actes mis en ligne dans les 7 jours suivant la décision, afin de permettre

**FONDS
POUR UNE
PRESSE
LIBRE**

un véritable travail d'information.

A lire absolument ... !

[**https://blogs.mediapart.fr/fpl/blog/261022/le-scandale-des-aides-publiques-la-presse-se-poursuit**](https://blogs.mediapart.fr/fpl/blog/261022/le-scandale-des-aides-publiques-la-presse-se-poursuit)

Il devient **URGENT** de repenser l'information (**sans manipulation**) en France, pour **MédiaChartres** le retour à la

pluralité est de fait à terme ... inéluctable.



Clara Hirsch